



*Uwo uri wese ubahirizwa*

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N°361 DU 13 AU 19 MARS 2023**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 5 personnes tuées dont 1 retrouvé cadavre, 1 personne enlevée et/ ou portée disparue, 2 victimes de torture et 61 victimes d'arrestations arbitraires.

Parmi les victimes figurent 1 femme tuée et 2 femmes arrêtées arbitrairement.

Des membres des partis politiques n'ont pas été épargnés par ces violences. Ainsi, 1 membre du parti CNL torturé, 4 membres du parti CNDD-FDD

et 1 membre du parti UPRONA arrêtés arbitrairement.

Des membres de la milice Imbonerakure, des agents du SNR, des policiers et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées à la gouvernance et aux faits sécuritaires ont été relevées dans ce bulletin.

### **LES GRANDS TITRES**

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES*

*II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE*

*III. DE LA GOUVERNANCE*

*IV. DES FAITS SECURITAIRES*

## CONTENU

<b>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES</b> .....	3
<b>I.1. DU DROIT A LA VIE</b> .....	3
<b>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</b> .....	3
<b>I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE</b> .....	3
<b>I.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE</b> .....	4
<b>II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE</b> .....	4
<b>II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</b> .....	4
<b>II.1.1. DES PERSONNES TORTUREES</b> .....	4
<b>II.2. DU DROIT A LA LIBERTE</b> .....	5
<b>II.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</b> .....	5
<b>II.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</b> .....	5
<b>III. GOUVERNANCE</b> .....	6
<b>IV. DES FAITS SECURITAIRES</b> .....	6
<b>V. CONCLUSION</b> .....	6

## SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>BRAGITA</b>	: Brasserie de Gitega
<b>CDS</b>	: Centre de Santé
<b>CNDD-FDD</b>	: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie
<b>CNL</b>	: Congrès National pour la Liberté
<b>OBR</b>	: Office Burundais des Recettes
<b>OPJ</b>	: Officier de Police Judiciaire
<b>RN</b>	: Route Nationale
<b>TGI</b>	: Tribunal de Grande Instance
<b>SNR</b>	: Service National de Renseignement

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A LA VIE**

#### **I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune Giheta, province Gitega***

Dans la matinée du 17 mars 2023, au bord de la route RN 2, dans la vallée de Kunyambeho séparant la colline Bwoga de la commune Gitega et la colline Gisuru de la commune Giheta, province Gitega, un corps sans vie de Jean Balton Mizero, âgé de 34 ans, chauffeur, a été retrouvé sur la colline Gisuru. Selon des sources sur place, la victime avait passé la soirée dans un cabaret de Bwoga, tout près de la BRAGITA, à 2 kilomètres du lieu d'incident et à 5 kilomètres de son domicile sis à la colline Kibogoye de la commune Giheta. Selon les mêmes

sources, son corps présentait des blessures au niveau de la tête et sur d'autres parties.

##### ***Une personne tuée en commune Gisuru, province Ruyigi***

Dans la nuit du 12 au 13 mars 2023, sur la colline Kiyagarade, commune Gisuru, province Ruyigi, Henriette Nyandwi, âgée d'environ 70 ans, a été tuée égorgée par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, elle a été accusée de sorcellerie. Selon les mêmes sources, trois présumés auteurs ont été arrêtés pour des raisons d'enquête.

#### **I.1.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE**

##### ***Une personne tuée en commune Bugendana, province Gitega***

En date du 17 mars 2023, vers 20 heures, sur la colline Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega, Vital Mukeshimana, âgé de 31 ans, éleveur, a été blessé à coups de machette par son beau-frère, Célestin Niyonzima alias Mutimawayaze, âgé de 41 ans, conducteur de taxi-moto. Selon des sources sur place, Vital Mukeshimana a été appelé au téléphone par Célestin Niyonzima en lui disant qu'il voulait lui demander des conseils liés aux conflits familiaux existant entre lui et son épouse, il y a plus d'une année. Lorsqu'ils partageaient de la bière, Célestin a pris une machette cachée dans sa veste et l'a frappé au niveau de la tête et au niveau du visage avant de prendre fuite. Ceux qui étaient dans ce cabaret sont intervenus et ont transporté Vital à l'hôpital Mutoyi, à 100 mètres du lieu de drame mais il a rendu son âme, en date du 18 mars 2023, à 15 heures. Selon les mêmes sources, en date du 15 mars 2023, Célestin avait été arrêté par la police après avoir tenté de voler de l'argent à son épouse, commerçante. Célestin avait été relâché en date du 17 mars 2023, vers 10 heures. Selon Charles Nahishakiye, chef de zone

Mutoyi, le présumé auteur accusait la victime d'avoir caché sa sœur qui n'était pas dans la localité au moment des faits.

##### ***Un corps sans vie d'une femme retrouvé en commune Bugenyuzi, province Karuzi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mars 2023 indique qu'en date du 6 mars 2023, sur la colline Gishikanwa, zone Rugazi, commune Bugenyuzi, province Karuzi, un corps sans vie de Kamariza, âgée de 28 ans, a été retrouvé dans un fossé dans une brousse par des gens qui cherchaient du bois de chauffage. Selon des sources sur place, en date du 4 mars 2023, cette victime a été tuée par Lucien Nimubona, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 36 ans, percepteur des taxes communales. Lucie entretenait des relations extraconjugales avec la victime dont le mari est parti en Tanzanie à la recherche du travail. Tombée enceinte, cette femme a été obligée par Lucien d'avorter elle en avait refusé. Selon les mêmes sources, Lucien qui a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de Karuzi par la police où il a avoué d'avoir commis le crime.

### **I.1.3. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE**

#### ***Un homme tué en commune Mishiha, province Cankuzo***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mars 2023 indique qu'en date du 11 mars 2023, vers 13 heures, dans un buisson, sur la sous-colline Runihira, colline Mwiruzi, commune Mishiha, province Cankuzo, le nommé Ntigacika, résidant sur la même sous-colline a été tué à coup de pierres et de briques par une foule de gens dont Lameck Mawazo et Gervais Nyandwi qui venaient de l'enterrement de deux enfants d'une même famille. Selon des sources sur place, la victime qui venait de participer à cet enterrement a été attaquée à coups de jets de pierres et de briques en cours de chemin et elle a tenté de se sauver dans la brousse où il a rendu son âme. Elle a été accusée d'avoir ensorcelé ces deux enfants mais un des conseillers collinaires a dit que ces deux enfants ont été emportés par une mort naturelle. Selon les mêmes sources, en date du 12 mars 2023, Désiré Miburo, âgé de 44 ans, Joseph Sinzinkayo, âgé de 28 ans et Léocadie Toyi, âgée de 49 ans, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de Mishiha pour des raisons d'enquête.

## **II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE**

### **II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

#### **II.1.1. DES PERSONNES TORTUREES**

#### ***Un membre du parti CNL torturé en commune Gihanga, province Bubanza***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 mars 2023 indique qu'en date du 11 mars 2023, vers 21 heures, à la 6<sup>ème</sup> avenue communément appelée « Kurya Kigali », colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Dismas Nsengiyumva, conducteur de taxi-vélo, membre du parti CNL, originaire de la province Mwaro, a été arrêté par Gérard Nizigiyimana et son épouse Goreth Ndiokubwayo alias Gogo, membres du parti CNDD-FDD, accompagnés par des membres de la milice Imbonerakure Anicet Ntakirutimana, Abdoul Ciza et Juvénal Nimpagaritse. Selon des sources sur place, Dismas était accusé d'avoir refusé de rembourser de l'argent lui prêté par Gérard Nizigiyimana. Dismas a été amputé de ses testicules qui ont été d'abord mis dans un sachet et ont été déposés ensuite sur sa tête. Le lendemain matin, Dismas Nsengiyumva a été retrouvé agonisant sur le lieu de l'incident par des personnes qui allaient chercher de l'herbe pour leur bétail et ces derniers l'ont évacué vers le CDS « Les Amis » sis à Buringa, à la 8<sup>ème</sup> avenue. Par après, il a été transféré dans un des hôpitaux de Bujumbura Mairie pour des soins médicaux. De son lit d'hôpital, Dismas a indiqué que Gérard Nizigiyimana lui avait prêté une somme de 500 000 fbu dont 260 000 fbu était déjà remboursée. Selon les mêmes sources, Gérard Nizigiyimana et son épouse Goreth Ndiokubwayo avaient promis une somme de 50 000 fbu à ces membres de la milice Imbonerakure afin de les ai-

der à recouvrer le reste. En date du 12 mars 2023, vers le soir, le Commissaire communal de police à Gihanga, Marc, a arrêté ces présumés auteurs mais la femme de Gérard a été relaxée parce qu'elle avait un bébé. Ils ont été conduits au cachot de la brigade de Gihanga avant d'être transférés au parquet de Bubanza en date du 15 mars 2023.

#### ***Un homme torturé en commune Gihanga, province Bubanza***

En date du 13 mars 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Ninga, colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Gérard Nyunguye, âgé de 58 ans, a été tabassé par Olivier Nkengurukiyimana, Patrick Hakizimana, Libérat Niyukuri, Michel Ntabanga et Jules Nsabimana, tous membres de la milice Imbonerakure lorsqu'il rentrait chez lui. Selon des sources sur place, Gérard arrivait au niveau du pont de la rivière Ninga quand ces Imbonerakure l'ont attaqué et l'ont dépouillé de tout ce qu'il possédait avant de le tabasser. Gérard a crié au secours en disant qu'il connaît ces Imbonerakure et ces derniers l'ont jeté sous le pont avant de partir. Selon les mêmes sources, le matin du 14 mars 2023, des passants ont trouvé Gérard sous ce pont en état critique et l'ont conduit au CDS appelé « Les Amis » sis à la 8<sup>ème</sup> avenue Buringa. Vers le soir du 14 mars 2023, le Commissaire communal de police à Gihanga, Marc, accompagné par l'OPJ Edouard a arrêté ces présumés auteurs et les a conduits au cachot de la brigade de Gihanga.

## **II.2. DU DROIT A LA LIBERTE**

### **II.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES**

#### ***Une personne enlevée en commune Kigamba, province Cankuzo***

En date du 14 mars 2023, au centre de négoce de la colline Shinge, zone Gitanga, commune Kigamba, province Cankuzo, Elie Maregeya, âgé de 25 ans, père de 3 enfants, commerçant, natif et résidant de la colline Mashiga de la même zone, a été enlevé par des gens non identifiés. Il a été accusé de fraude de jus twist et jambon qu'il transportait à vélo en provenance de la Tanzanie. Selon des sources sur place, il a été embarqué dans un véhicule double

cabine, de couleur blanche, avec ses cartons de jus qu'il a achetés en Tanzanie. Depuis cette date, il a été introuvable. Selon des sources sur place, en date du 15 mars 2023, ses voisins se sont rendus au commissariat de police de Cankuzo pour le chercher au cachot mais ils ne l'ont pas trouvé. Selon les mêmes sources, des proches de la victime ont demandé aux agents de l'OBR qui leur ont répondu qu'ils n'arrêtent jamais des personnes et qu'en cas de fraude, l'OBR saisit leurs biens et il écrit un procès-verbal de saisi. Ils se sont confiés aux autorités provinciales pour les aider à la recherche d'Élie Maregeya.

### **II.2.2. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT**

#### ***Deux personnes arrêtées en commune Mishiha, province Cankuzo***

En date du 13 mars 2023, Sylvestre Ndayishimiye et Jérémie Ndagijimana, commerçants de la sous-colline Kirehe, colline et commune Mishiha, province Cankuzo ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de Mishiha par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de fraude de 200 kg de haricot qu'ils ont exportés vers la Tanzanie.

membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 17 mars 2023, Amissi, Alphin Ninyibuka, secrétaire du parti CNDD-FDD sur cette colline et Jonathan Majidi, ayant porté plainte contre le chef de colline Mutambara ont été arrêtés par la police. Ils ont été accusés de tenir des propos diffamatoires contre le Gouverneur de la province Rumonge, Léonard Niyonsaba. En outre, Alphin Ninyibuka, responsable du parti sur cette colline a été accusé d'avoir envoyé un message de haine politico-ethnique contre une femme de composante sociale Tutsi, deuxième sur la liste des conseillers collinaires. Selon les mêmes sources, en date du 15 mars 2023, dans l'après-midi, Sylvain Gashindi, chef de colline Mutambara, commune et province Rumonge, a été arrêté par des policiers pour des raisons d'enquête. Selon des informations obtenues auprès du Gouverneur de cette province, il a été accusé d'entretenir des relations amoureuses avec la femme de Majid Jonathan.

#### ***Cinquante-quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba***

En date du 14 mars 2023, vers 4 heures du matin, au quartier Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, cinquante-quatre personnes dont 2 femmes ont été arrêtées par des policiers du commissariat communal de Nyanza-lac en collaboration avec des autorités administratives à la base. Parmi ces personnes figuraient 23 conducteurs de taxi-vélo. Selon des sources sur place, ces arrestations ont été menées lors d'une fouille et perquisition dans leurs ménages. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées de n'avoir pas de la Carte Nationale d'Identité. Ces victimes ont été conduites au cachot du commissariat où elles ont été libérées après avoir payé une amende de 10 mille fbu sans quittance.

#### ***Un membre du parti UPRONA arrêté en commune et province Rutana***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mars 2023 indique qu'en date du 27 février 2023, au chef-lieu de la province Rutana, Usuël Ntakirutimana, responsable communal du parti UPRONA de Giharo, a été arrêté sur l'ordre du Gouverneur de cette province, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, Usuël s'est rendu à Rutana en possession d'un document attestant la libération de Theoneste, membre de son parti, détenu

#### ***Quatre membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune et province Rumonge***

En dates du 15 et 17 mars 2023, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, quatre

dans la prison de Rutana. En arrivant au chef-lieu de la province Rutana, il a été appelé par le Gouverneur dans son bureau où il a rencontré Sylvain, responsable provincial du parti CNDD-FDD et Rénovat, responsable communal du parti CNDD-FDD à Giharo. Selon des sources sur place, le Gouverneur

de Rutana s'est opposé à cette libération et a ordonné son arrestation avant de le conduire à la prison de Rutana. En date du 14 mars 2023, Usuël a été libéré grâce à l'intervention de son parti au niveau national.

### **III. GOUVERNANCE**

#### ***Un procureur de la République suspendu de ses fonctions en province Rutana***

En date du 13 mars 2023, en province Rutana, Léonidas Niyungeko, Procureur de la République, a été suspendu pour une période de 3 mois par la Ministre de la Justice, Domine Banyankimbona. Selon des sources sur place, ce procureur a été accusé de non-assistance à une personne en danger suite aux

actes de torture au bureau dudit Procureur infligée à Georges Nisubire, commerçant de Birongozi par Pépin Habimana, responsable du SNR en province de Rutana en complicité avec le Gouverneur de Rutana, Olivier Nibitanga. Selon les mêmes sources, après cette suspension, le prénommé Clovis, 1<sup>er</sup> Substitut du Procureur a été nommé à ce poste pour assurer l'intérim.

### **IV. DES FAITS SECURITAIRES**

#### ***Un monument du Prince Louis Rwagasore démoli en commune Buhinga, province Karuzi***

En date du 12 mars 2023, au chef-lieu de la province Karuzi, sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, des gens non identifiés ont démoli le monument du Prince Louis Rwagasore érigé tout près du bureau provincial juste à l'entrée de ce Bureau. Selon des sources

sur place, la tête et le tronc dudit monument ont été découpés en pièces. Selon les mêmes sources, des policiers qui assuraient la garde de la province ont indiqué qu'ils n'ont rien entendu alors que le monument est érigé aux enceintes de ladite province. La police a indiqué qu'elle a déjà commencé des enquêtes pour identifier des auteurs de cette démolition.

### **V. CONCLUSION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des questions liées

à la gouvernance et aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.